

## **Zadory Michel, Schumacher Jean-Daniel**

Préparation des étudiants fribourgeois au test d'aptitudes AMS pour l'entrée en Section de médecine à l'Université de Fribourg

Cosignataires: 0 Réception au SGC: 13.12.21 Transmission au CE: \*14.12.21

## Dépôt et développement

Ce postulat fait suite à la question écrite déposée le 8 mars 2021 par Michel Zadory et Philippe Demierre concernant les inégalités de traitement face au test d'aptitudes AMS pour les étudiants fribourgeois francophones.

Au fil des années, il faut relever qu'une préparation inadéquate au test d'admission aux études de médecine à l'Université de Fribourg a prétérité les étudiants francophones fribourgeois et continue à les défavoriser.

Dans sa réponse, le Conseil d'Etat nous répond que les collèges fribourgeois du secondaire II organisent depuis plus de 10 ans une séance d'information à ce sujet et deux tests d'aptitudes AMS en blanc en guise de préparation. Le Collège Sainte-Croix quant à lui propose des journées de préparation à tous les gymnasiens du canton qui ont à leur disposition trois livrets de préparation. Ces derniers, élaborés et utilisés en Allemagne, ont été traduits en français de manière maladroite.

A ce jour, force est de constater que nos gymnasiens francophones sont mal préparés (malgré des résultats de maturité excellents) au test d'aptitudes AMS, en comparaison de leurs collègues alémaniques. La préparation à ce test, proposée au Collège Sainte-Croix, n'est pas suffisante.

Il en résulte que 80 % des 120 places disponibles en première année du Bachelor de médecine à Fribourg sont occupées par des étudiants venant des cantons germanophones. Leur Bachelor ou leur Master acquis, ces étudiants se dirigeront en grande majorité vers les facultés ou hôpitaux alémaniques pour terminer leur formation. Est-ce le but visé par la création du cursus complet d'études de médecine à Fribourg ?

Le canton de Fribourg manque cruellement de médecins de premiers recours. La densité médicale est de 2.9 médecins pour 1000 habitants alors que la moyenne suisse est de 4.5 pour 1000 habitants. L'un des buts du Master de médecine à l'Université de Fribourg était d'encourager les gymnasiens fribourgeois à embrasser une carrière médicale, dans l'espoir de pouvoir combler ce déficit chronique de médecins dans notre canton.

Or, cette cible n'est pas du tout atteinte. Les tests AMS semblent discriminatoires envers les étudiants francophones qui préfèrent fréquenter une autre université romande (Lausanne, Genève ou Neuchâtel). Ces universités ne recourent pas à un test d'entrée en première année.

Ce test a-t-il un sens pour sélectionner les étudiants aptes à faire une carrière de médecins ? Une sélection, en partie basée sur des entretiens ne serait-elle pas plus réaliste ? (Comment juger du penchant d'un étudiant pour le social ou de son empathie avec un test QCM ?)

<sup>\*</sup>date à partir de laquelle court le délai de réponse du Conseil d'Etat (5 mois).

Dès lors, nous demandons d'étudier la possibilité de proposer un test d'entrée strictement francophone aux étudiants de langue française. Nous pourrions nous inspirer des pays francophones qui nous entourent et pourquoi pas l'élaborer en accord avec les autres universités romandes!

A court terme, nous demandons d'étudier la mise en place d'une préparation structurée au test AMS, sous la conduite de la section de médecine de notre Alma Mater, et ceci plusieurs mois avant l'examen et indépendamment des actions estudiantines comme NC-wiki.

Afin de vérifier l'impact des tests AMS sur les étudiants fribourgeois, il est demandé de recenser les éléments suivants :

- 1. le nombre d'étudiants fribourgeois en médecine fréquentant les universités hors canton depuis l'introduction du Bachelor à Fribourg, par année académique ;
- 2. le nombre par année de candidats fribourgeois aux études de médecine qui ont réussi ou échoué au test AMS et ceux qui ont échoué, par année académique ;
- 3. le nombre par année d'étudiants fribourgeois qui ont échoué deux voire trois fois au test AMS, par année académique ;
- 4. le nombre de médecins fribourgeois ayant obtenu leur Master et leur diplôme fédéral de médecine dans un autre canton romand et qui sont revenus, à l'issue de leur formation post-graduée, s'établir dans leur canton d'origine depuis 2003 ;
- 5. sur les 40 étudiants le pourcentage de fribourgeois francophones qui vont terminer le Master de médecine en 2022.

Nous demandons finalement que le Conseil d'Etat interpelle SwissUniversities et lui pose les questions suivantes :

- 6. Combien d'anciennes questions ont été posées dans l'AMS 2021 ?
- 7. Combien d'anciennes questions modifiées ont été posées dans l'AMS 2021 ?
- 8. Quel est le pourcentage de nouvelles questions posées dans l'AMS 2021 ?

Nous tenons à remercier le Conseil d'Etat de la prise en considération de notre postulat.